

Formations délocalisées en métropole et DROM-COM des diplômes nationaux D'AMU vers des partenaires publics non EPSCP ou privés
Offre de formation accréditée 2018-2022
Bilan 2017-2019
CFVU 16 décembre 2019

N°	Composante	Type de diplôme AMU	Mention 2018-2022	Parcours-type 2018-2022	Responsable du partenariat	Organisme partenaire / délocalisation	Recommandations HCERES	Experts CFVU bilan 2017-2019 proposition	1- Evaluation pédagogique et organisationnelle de la formation		2- Evaluation financière		3- Retours d'expériences		Avis du directeur de la composante	Appréciation générale expert	Avis CFVU du 16-12-2019	Observations	
									Porteur	Expert	Porteur	Expert	Porteur	Expert					
1	ALLSH	LP	Métiers de la médiation par des approches artistiques et culturelles	Métiers de la médiation par des approches artistiques et culturelles	Gilles Suzanne	EPR Guadeloupe formation (EPIC)	/	Eric Valério	néant	/	néant	/	néant	/	Pas d'avis	/		Partenariat non conclu pour 2017-2018 et 2018-2019 mais relancé pour 2019/2020	
2	EJCAM	Licence	Administration publique	Information communication	Alexandre Joux	Association (Institut privé) à Le port (Ile de la Réunion)	/	Mohammed Koubiti	Effectif 17-18 : 41_18-19 : 34 taux réussite 17-18 : 92,68% 18-19 : nc Effectifs en fonction des capacités de recrutement du partenaire (subventions) Taux insertion pro 17-18 : 56,10 % 18-19 : nc enseignants AMU : 66%	Niveau de la formation : L3. Effectifs semblent raisonnables (>30): 41 en 2017-18. Puis 34 en 2018-19. Le nombre de places ouvertes par le partenaire dépend des subventions accordées. Taux d'insertion professionnelle non fourni. Une majorité (56%) poursuit des études. Que font les 44% restant ? Pas de suivi de l'insertion professionnelle. L'action décrite concerne un « accompagnement » pour rentrer dans la vie active via une UE Un excellent taux de 92% sur 2017-2018, les résultats de 2018-19 ne sont pas fournis Non, toujours pas. Il y a des réticences à cette démarche que le porteur justifié par le nombre. Remarque déjà faite lors du précédent bilan. Une réunion entre le responsable et la promotion est organisée chaque année. Les enseignants titulaires d'AMU assurent 66% des heures d'enseignement	Dispositif bénéficiaire	Les bilans financiers des années 2017-2018 et 2018-2019 sont tous deux positifs (+39 k€ et +24 k€). On note que dans le bilan de 2017-2018, seules les heures assurées par les vacataires apparaissent alors que près de 12k€ des titulaires AMU apparaissent dans le bilan 2018-2019. Oubli ou erreur ?	Aucun difficulté d'organisation, la seule contrainte étant le non respect de la semestrialisation, les cours étant programmés en fonction des déplacements des enseignants de l'EJCAM	L'absence de semestrialisation semble être une contrainte pour les étudiants qui dépendent des déplacements des enseignants AMU sur place. Enseignements étalés sur une courte période je présume ! Pas de solution proposée. La contrainte indiquée ci-dessus s'applique aussi ici. Logo EJCAM mais pas celui d'AMU me semble-t-il Non mais des projets en discussion Non	Très positif et financièrement essentiel pour l'EJCAM	A_Bonne formation mais l'étalement des enseignements sur des périodes appropriées seraient intéressants. L'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants est recommandée de même que le suivi de l'insertion professionnelle même pour une licence qui conduit à un master.			
3	EJCAM	M1	Information, communication,	Recherche, études et conseil en information communication et médias	Alexandre Joux	Association (Institut privé) à Le port (Ile de la Réunion)		Mohammed Koubiti	Effectif 17-18 : 15 18-19 : 26 Taux insertion : 66,67% 18-19 : nc Taux réussite 17-18 : 66,67% 18-19 : nc enseignants AMU : 71%	Niveau de la formation : M1. Effectifs en augmentation, passant de 15 en 2017-18 à 26 en 2018-19. A suivre ... Taux d'insertion professionnelle non fourni. Une majorité (>66%) poursuit des études. Que font les 34% restant ? Pas de suivi de l'insertion professionnelle. L'action décrite concerne un « accompagnement » pour rentrer dans la vie active via une UE Un très bon taux >66% sur 2017-2018, les résultats de 2018-19 ne sont pas fournis Non, toujours pas. Il y a des réticences à cette démarche que le porteur justifié par le nombre. Remarque déjà faite lors du précédent bilan. Une réunion entre le responsable et la promotion est organisée chaque année. Les enseignants titulaires d'AMU assurent 71% des heures d'enseignement	Bilan positif	Les bilans financiers des années 2017-2018 et 2018-2019 sont tous deux positifs (>20 k€ et >23 k€). Il s'agit d'un bilan commun au M1 et au M2 Communication	Aucun	L'absence de semestrialisation semble être une contrainte pour les étudiants qui dépendent des déplacements des enseignants AMU sur place. Enseignements étalés sur une courte période je présume ! Pas de solution proposée. La contrainte indiquée ci-dessus s'applique aussi ici. Logo EJCAM mais pas celui d'AMU me semble-t-il Non mais des projets en discussion Non	Très positif et financièrement essentiel pour l'EJCAM	A_Bonne formation mais l'étalement des enseignements sur des périodes appropriées seraient intéressants. L'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants est recommandée.			
	EJCAM	M2	Information, communication,	Recherche, études et conseil en information communication et médias	Alexandre Joux	Association (Institut privé) à Le port (Ile de la Réunion)	Des outils de pilotage de la formation plus précis (par parcours) devront être développés (insertion, segmentation des effectifs, auto-évaluation des formations par les étudiants).	Mohammed Koubiti	Effectif 17-18 : 8 18-19 : 10 Taux réussite : nc Taux insertion : nc Taux réussite 17-18 : 100% 18-19 : 60% enseignants AMU : 71%	Niveau de la formation : M2. Effectifs stables mais plutôt faibles : 8 en 2017-2018 et 10 en 2018-2019. Taux d'insertion professionnelle non fourni. Idem pour le taux de poursuite d'études. Pas de suivi de l'insertion professionnelle. L'action décrite concerne un « accompagnement » pour rentrer dans la vie active via une UE D'excellent en 2017-2018 avec 100%, le taux de réussite est passé à 60% en 2018-19. Une explication ? Non, toujours pas. Il y a des réticences à cette démarche que le porteur justifié par le nombre. Remarque déjà faite lors du précédent bilan. Une réunion entre le responsable et la promotion est organisée chaque année. Les enseignants titulaires d'AMU assurent 71% des heures d'enseignement	Bilan positif	Les bilans financiers des années 2017-2018 et 2018-2019 sont tous deux positifs (>20 k€ et >23 k€). Il s'agit d'un bilan commun au M1 et au M2 Communication	Aucun	Difficultés liées à la non semestrialisation des enseignements. Logo EJCAM mais pas celui d'AMU me semble-t-il Des projets en discussion Non	Très positif et financièrement essentiel pour l'EJCAM	A_Bonne formation mais attention aux effectifs, au taux de réussite en baisse. Il est recommandé le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés et l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants. Réfléchir à des modes d'enseignement en respectant la semestrialisation des UE.			
4	FDSP	LP	Logistique et transports internationaux	Management et droit du transport maritime	Cyril Bloch Denis Mouralis	Grand Port Maritime de Marseille 1, Place de la Joliette, Marseille	/	Eric Valério	Effectif 17-18 : 22 18-19 : 25 tx insertion 17-18 : 75% poursuite études : 25% 18-19 : 70% et 30% mise en place association anciens : CITM (cercle institut transport maritime) tx réussite 17-18 : 91% 18-19 : 88% enseignants AMU : 20% peu d'enseignants spécialisés	La formation est très attractive avec un groupe de 24 étudiants en moyenne Plus de 70 % d'insertion professionnelle. Le département formation du grand port propose un suivi de l'insertion pro avec un taux de réponse supérieur à 90 %. Très satisfaisant (Autour de 90%) La plateforme collaborative du CFA sert de support à l'évaluation des enseignements et de la formation sans l'aide de l'OVE Seulement 20 % des enseignements sont réalisés par du personnel AMU, 2 arguments avancés : 1-pénurie d'universitaire dans la spécialité 2-volonté d'avoir une formation très professionnalisée	Diplôme excédentaire	Le bénéfice pour AMU est de 30 k€	Aucune difficulté particulière	Bonne visibilité AMU. Nouvel accord de partenariat ambitieux entre le port et AMU et création d'un DESU interdisciplinaire. Oui, par la création d'un espace de réflexion entre universitaire et professionnels sur les questions maritimes et portuaires.	Formation innovante et unique en France en partenariat avec le GPMM. Je la soutiens sans réserve d'autant qu'elle s'inscrit dans le cadre de la politique d'AMU (GIFT). Très favorable.	A+_Très belle réussite de formation délocalisée			

N°	Composante	Type de diplôme AMU	Mention 2018-2022	Parcours-type 2018-2022	Responsable du partenariat	Organisme partenaire / délocalisation	Recommandations HCERES	Experts CFVU bilan 2017-2019 proposition	1- Evaluation pédagogique et organisationnelle de la formation		2- Evaluation financière		3- Retours d'expériences		Avis du directeur de la composante	Appréciation générale expert	Avis CFVU du 16-12-2019	Observations	
									Porteur	Expert	Porteur	Expert	Porteur	Expert					
5	FDSP	LP	Métiers du notariat	Métiers du notariat	Elodie Gavin-Milan Oosterlynck	Institut des métiers du notariat (Etablissement privé) à Aix-en-Provence	Une réflexion devrait être menée sur le nombre important de diplômés s'inscrivant en master, ce qui porte atteinte de manière substantielle à la raison d'être et à la finalité de la formation	François Devred	Effectif 17-18 : 54 18-19 : 35 baisse : commission de sélection plus sélective Taux insertion 17-18: 29 en DMN, poursuite études 15 en M1, 18-19 : 30 en DMN, poursuite études 4 en M1 Taux réussite 17-18 : 4 échecs 18-19 : 2 échecs enseignants AMU : respect 50%	Effectifs : 54/35 29 en DMN / 15 en M1 Puis 30 en DMN / 4 en M1 Rien de précisé dans le dossier taux de réussite : 4 échecs puis 2 échecs Sommaire (4 questions) à laquelle les étudiants n'ont visiblement pas voulu/pris la peine de répondre malgré l'anonymat ; indépendante de l'OVE	Impossible de dresser un bilan financier.	Bilan qui semblerait équilibré : personnel AMU dans service et professionnels payés par INFN Aix	Aucune difficulté particulière	Pas de difficultés évoquées Pas de problème Logo AMU Pas de détails « la possibilité de nouvelles conventions de partenariats a été envisagée » non	La formation est indispensable pour la FDSP. Elle fonctionne très bien et depuis de longues années. Avis très favorable.	A_ Impression positive, comme le souligne le directeur de composante : « la formation est indispensable pour la FDSP, elle fonctionne très bien et depuis de longues années ; avis très favorable »			
6	FDSP	M2	Droit de l'immobilier	Droit immobilier privé et public	Elise Carpentier Jean-Philippe Tricoire	Ecole Supérieure d'Immobilier 20 ter Rue de Bezons 92415 Courbevoie CEDEX 01 71 06 30 30 contact@groupe-esi.fr	/	Denis Collomp	Effectif 17-18 : 14 18-19 : 15 Taux insertion 17-18: 98%, 18-19 : 98% Association des Alumni ESI mise en place en juillet 2019 Taux réussite 17-18 : 86% (2échecs/14) 18-19 : 94% (1echec/15) enseignants AMU : 2017-2018 : 212 h / 283 h, soit 75% 2018-2019 : 2012 h/304, soit 70%	Les effectifs de 14 ou 15 par an sont bien supérieurs à ce qu'on peut constater dans d'autres formations Cette délocalisation permet une formation en alternance dans un bassin porteur, d'où de bons taux même si le taux de 98 % ne peut être en adéquation avec le nombre d'étudiants concerné (on est plutôt à 93 %) Oui, mais il conviendrait d'expliquer ce qu'est l'ESI, en charge de l'enquête Pour 2017-2018, il conviendrait d'expliquer le taux flatteur d'insertion, alors que le taux de réussite est inférieur. Non, les explications fournies s'appuient sur des « retours » et des taux de réussite, mais cela n'empêche nullement de réfléchir à l'évolution de la formation. Le bilan pédagogique fourni en pdf n'est pas adéquat, puisque c'est le même que le word et non pas le bilan de l'ESI. Oui : entre 70 et 75 % selon les années.	Bilan équilibré	OUI, l'excédent est de l'ordre de 15 000 à 16 000 €	La difficulté pédagogique consiste à proposer un enseignement à des étudiants en situation d'alternance (parfois depuis plusieurs années), et à assurer cet enseignement sur des journées de formation de 6 à 7 heures (en raison de la délocalisation en région parisienne). Les enseignants AMU qui acceptent de participer à la formation délocalisée sont conscients de ces contraintes, lesquelles peuvent être surmontées par des méthodes pédagogiques basées sur l'interactivité des enseignements proposés. Les bonnes relations entretenues avec l'établissement partenaire permettent à chacun des enseignants AMU participant à la formation délocalisée de surmonter aisément les difficultés liées à l'éloignement du site de formation (prise en charge financière par l'établissement partenaire des frais de déplacement des enseignants).	Apparemment, pas de difficulté particulière, hormis les contraintes d'une formation en alternance, mais l'interactivité permet d'en pallier les inconvénients. Apparemment, pas de difficulté particulière, compte tenu des prestations fournies par le prestataire. Formation phare de l'Ecole supérieure de l'immobilier, qui met le logo d'AMU sur les supports de communication.	Cette formation est le résultat d'un partenariat ancien et solide qui fonctionne bien. Formation de très haut niveau qu'il convient de soutenir et d'encourager. Avis très favorable.	A_Avis globalement très positif ; un seul point faible, l'évaluation des enseignements en l'absence du document de bilan de l'ESI			
7	FDSP	M2	Droit public	Droit et administration de la défense	Urban Ngampio	Ecole des commissaires des armées (Etablissement public non EPSCP) à Salon de Provence	/	François Devred	Effectif 17-18 : M1 :37, M2 :36 18-19 : M1 : 37, M2:36 Taux insertion 17-18: 100%, 18-19 : 100% Taux réussite 17-18 : M1: 97,3% , M2: 85,29% 18-19 : M1 nr, M2:99,22% enseignants AMU : oui 50%	Effectifs 37 M1 / 36 M2 taux insertion professionnelle « 100% » taux de réussite aux examens >97 (M1) >85 (M2)	non renseigné	bilans financiers : champs laissés vides bilan équilibré : Difficile à dire dans ce cas	Aucune difficulté	« aucune » difficulté Pas de réponse	Cette formation est faite en partenariat avec l'école des commissaires aux armées. La collaboration est très positive et le diplôme très solide. Avis très favorable.	B_L'Avis de la composante « cette formation est faite en partenariat avec l'école des commissaires...illisible... La collaboration est très positive et la formation très solide. Avis très favorable » fait qu'on le suivra ; les « mauvaises » notes viennent du fait que le dossier est incomplet.			
8	IUT	LP	Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels,	Industrialisation des systèmes automatisés de production	Cécile Gueudre	Lycée polyvalent de Vauvenargues 13100 Aix en Provence	Faible participation des enseignants-chercheurs aux enseignements. La LP ISAP présente quelques faiblesses qui ont été déjà soulignées lors de la précédente évaluation et qui mettent en cause son caractère universitaire. Très peu d'enseignants et d'enseignants-chercheurs de l'IUT participent aux enseignements de spécialité.	William Benessiano	Effectif 17-18 :14 18-19 :14 (limitation nb postes lycée Vauvenargues) Taux insertion 17-18: à 8 mois : 44,4%(tx de retour 90%) 18-19 : nr Taux réussite 17-18 : 85,7% 18-19 :57,1% enseignants AMU : 41,9% pro et Vauvenargues : 51,3% autres : 6,8%	14 étudiants Effectifs stables Enquêtes OVE taux de réussite aux examens : 85,7 % en 2017-18_57,1% en 2018-19_Pas d'explication AMU : 42% En Progrès	Oui. Le rectorat d'Aix verse les 300heures directement au lycée Vauvenargues, pour financer les enseignements de spécialité et le projet tutoré. Ce qui représente près de 13000€ pris en charge par l'établissement partenaire. Le lycée Vauvenargues finance pour la licence ISAP le matériel informatique et surtout le laboratoire d'automatisme .Par exemple, en 2017, une cellule robotisée d'une valeur de 3000€ a été financée par l'établissement pour les BTS CRSA,. La licence ISAP dispose ainsi de cette cellule pour réaliser des nouveaux projets de robotique (compétences induites dans le cadre de la nouvelle offre de formation). Le bilan financier de la licence ISAP montre un coût pour AMU d'environ 17000€ annuel, pour financer une licence dite de "niche" avec une bonne insertion professionnelle de ses diplômés dans des entreprises de la région et dans des secteurs variés de l'industrie.	Bilan non équilibré Financement par le lycée pour un diplôme de « niche »	Le taux de réussite aux examens montre pour l'année 2018/2019 un taux de 57,1%.La formation est exigeante et les étudiants recrutés étant majoritairement des bacs STI2D, il devient délicat au fur et à mesure des années de les faire réussir. Il semble aussi que le niveau d'exigence des de BTS de certains lycées ne soit plus à la hauteur, ce qui peut fausser notre recrutement. Nous en avons tenu compte pour le recrutement de la promotion actuelle 2019/2020.	Taux de réussite en baisse Communication assurée par le lycée autres projets : Oui : DUT et BTS Pas de collaborations de recherche	Favorable	A_Dossier bien renseigné	Formation demandée par le recteur = cout pour AMU cf C Gueudre		
9	IUT	LP	Métiers de l'industrie : industrie aéronautique	Systèmes aéronautiques et spatiaux	Xavier Bonnard	Ecole des officiers de l'Armée de l'Air à Salon-de-Provence	/	William Benessiano	Effectif 17-18 :34 18-19 :31 Taux insertion 17-18 : 100% 18-19 : 100% dispositif alumni iut Taux réussite 17-18 : 91,17% 18-19 :83,87% enseignants AMU : pas 50%, lié à la charte spécifique reliant AMU à l'armée de l'air	Effectifs stables : 34-31 étudiants 100% Statut militaire des étudiants taux de réussite aux examens : entre 91 et 83% Evaluation en interne Non mais cela est prévu dans la charte	Il n'y a pas de bilan financier pour cette action et ce conformément à la convention signée entre AMU et l'armée de l'air.	Bilan non équilibré mais cela est lié à la charte avec l'armée	Aucune	Bonne visibilité D'AMU. Autres questions non renseignées.	Favorable	Licence de qualité malgré des éléments non renseignés			

N°	Composante	Type de diplôme AMU	Mention 2018-2022	Parcours-type 2018-2022	Responsable du partenaire	Organisme partenaire / délocalisation	Recommandations HCERES	Experts CFVU bilan 2017-2019 proposition	1- Evaluation pédagogique et organisationnelle de la formation		2- Evaluation financière		3- Retours d'expériences		Avis du directeur de la composante	Appréciation générale expert	Avis CFVU du 16-12-2019	Observations
									Porteur	Expert	Porteur	Expert	Porteur	Expert				
10	Sciences	LP	Aménagement paysager : conception, gestion, entretien,	Collaborateur du concepteur paysagiste et Collaborateur du gestionnaire de chantiers paysagers	Alain Sandoz	Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole de Vaucluse (FPPA) à Carpentras. Parcours 1 : 50 % à St Charles et 50 % à Carpentras. Parcours 2 : Délocalisé chez le partenaire. Parcours 3 : Site saint Charles	Une faible implication des enseignants de l'AMU dans les enseignements. Un taux de poursuite d'études anormalement élevé et en contradiction avec la finalité professionnelle de la licence.	Nathalie Rubio	Effectif 17-18 : 34 18-19 : 29 La baisse est due, pour l'année 2018/2019, à l'évolution de la prise en charge de la formation continue (très forte diminution) responsable d'une diminution sensible du nombre d'étudiants avec ce type de profil. Pour l'année 2019/2020, l'effectif est remonté. Nous avons 36 étudiants (35 apprentis et un contrat pro). Taux insertion 17-18 : 84% 18-19 : 66% insertion directe Taux poursuite études 17-18 : 16% 18-19 : 17% Taux réussite 17-18 : 88,25% 18-19 : 89,65% enseignants AMU : environs de 50 % (y compris vacataires AMU).	33 étudiants en moyenne sur 2017-2020 (3 années) avec une baisse la deuxième année mais expliquée par un changement de la prise en charge de la FC. Il y a une hausse (36 étudiants) pour 2019-2020. Pour l'année 2017-2018 le taux d'insertion semble convenable (84%) d'autant que le reste de la promotion est en poursuite d'études. Il serait d'ailleurs intéressant d'expliquer pourquoi les 16% restants sont en poursuite d'études (c'est une LP) et dans quelles formations ? Pour l'année 2018-2019, le taux d'insertion n'est que de 66% mais c'est un taux d'insertion immédiat (pour une licence Pro, cela ne me semble pas très élevé) et surtout seuls 17% sont en poursuite d'études (que sont devenus les 17% restants). Il n'y a aucune explication dans cette rubrique. ET le document en annexe F1 ne confirme que partiellement les taux annoncés d'insertion annoncés dans le tableau du bilan Il a un suivi d'insertion mais qui n'est pas spécifique à la formation délocalisée je suppose. Pas de dispositif d'alumni pour l'instant mais il est prévu Taux de réussite de 89% en moyenne. En absolu cela semble très correcte, mais il faudrait un comparatif dans l'explication Le document bilan précise qu'il existe certaines évaluations via OVE par les étudiants mais renvoie à 9 fichiers en annexe. Il n'y a pas de bilan fait des résultats de ces évaluations. Il existe également des évaluations faites en interne pour le partenaire. Dans le bilan : « environ 50% », mais on ne sait pas si c'est - ou + de 50% (on suppose que c'est moins) et du coup pas d'argumentation pour expliquer pourquoi. Et pour cette rubrique pas de renvoi à un fichier annexe pour aller vérifier. Pas très loquace sur les engagements respectés par l'organisme partenaire	Il est à noter que l'année 2018-2019 est exceptionnelle du fait de la diminution très importante des fonds liés à la formation continue. Pour l'année 2019-2020, cette diminution sera compensée par une augmentation importante des fonds liés à l'apprentissage.	Ils sont fournis en annexe F12 et correctement renseignés Entre les 2 années : la seconde année du bilan est beaucoup plus déséquilibrée que la première. La justification donnée réside dans la baisse de la prise en charge de la FC (recettes) mais il est aussi à souligner que les dépenses ont augmenté de 40% et le coût en heures enseignées est en partie responsable de cette forte augmentation. La variation des dépenses « fournitures » est également importante. Il n'y a aucune explication sur ces points-là.	Le public concerné par cette formation est un public issu en grande majorité de filières de type BTS. Les étudiants manquent d'autonomie. L'organisation et la taille de l'université les perturbent. Nous essayons de les encadrer au maximum. Cependant nous considérons qu'il ne faut pas trop en faire pour que nos étudiants possèdent également un minimum d'autonomie...	Favorable	Les difficultés mentionnées (manque d'autonomie des étudiants issus de BTS) ne sont pas vraiment liées à la délocalisation. Il est d'ailleurs mentionné que les étudiants seraient perturbés par l'organisation et la taille de l'AMU mais je ne comprends pas puisque la délocalisation atténue un peu cela à moins que la taille d'AMU se répercute sur l'organisation des enseignements délocalisés (du côté de l'offre), et cela mériterait alors d'être corrigé très vite puisque la délocalisation implique forcément des efforts pour assurer les liens étudiants-AMU-Partenaires. Cf points précédents. La délocalisation n'étant pas complète les étudiants se déplacent visiblement beaucoup entre Carpentras (Site partenaire) et Marseille (AMU). Pas de solution proposée pour gérer ces problèmes d'organisation. Visibilité standard, utilisation des logos. Lancement prochain d'une licence Pro Production végétale. Mais il n'y a rien sur les difficultés d'organisation que rencontre actuellement la LP expertisée qui risquent de se reproduire pour cette nouvelle LP production végétale.	B- Etant donné les effectifs, et le taux d'insertion pro, il semble que cette délocalisation soit plutôt positive. Cela dit, il y a des problèmes d'organisation qui ne sont pas à négliger pour les étudiants et pour lesquels le bilan ne propose pas de solution. Et l'augmentation du coût entre les 2 années de la formation dans le bilan financier n'est pas expliquée. Sur le bilan précédent (2015-2017), le problème financier de cette formation avait déjà été signalé pour que les responsables maîtrisent les dépenses mais visiblement ce n'est toujours pas le cas. Mais les effectifs ont augmenté je pense depuis.		
11	Sciences	LP	Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement,	Système de management QHSE en filière viti vinicole	Isabelle Pouliquen	Montpellier Supagro Lycée professionnel agricole d'Orange	Pose la question du réel degré d'implication de l'AMU dans la formation (uniquement deux enseignants-chercheurs qui n'assurent que 8 % du volume horaire des enseignements). Une participation accrue des universitaires dans les enseignements pourrait y contribuer.	Nathalie Rubio	Effectif 17-18 : 9 18-19 : 4 Ce travail de fond nécessite un investissement humain important et constant, que nous n'étions jusqu'ici pas en mesure de mettre en œuvre, ce qui a entraîné des effectifs aléatoires, la formation n'étant proposée qu'en apprentissage. Taux insertion 17-18 : 78% 18-19 : 75% Taux réussite 17-18 : 100% 18-19 : 100% enseignants AMU : 66%	Les effectifs ne sont pas en faveur de cette formation délocalisée : 9 étudiants en 2017-2018, 4 en 2018-2019. Rien sur les effectifs de l'année en cours. L'explication donnée : difficulté à intégrer la démarche qualité dans le domaine viti-vinicole. En % l'insertion est correcte mais ramenée au nombre d'étudiants inscrits (faible) cela semble insuffisant d'autant que 23% en moyenne sont en poursuite d'études ce qui n'est pas très satisfaisant pour une LP. Il y a un suivi mais rien de spécifique à la délocalisation puisque je suppose que les enquêtes sont des enquêtes OVE. Pas encore de dispositif alumni mais en cours. Oui : 100% Enquêtes OVE fournies en annexe. Pas de bilan de ces enquêtes dans le document. Il n'y a pas d'information quant aux pourcentages des heures d'enseignement. Il y a uniquement les pourcentages d'enseignements enseignés sur le site du partenaire et sur le site AMU. Très difficile pour conclure.	Actuellement, face à un bilan financier négatif des efforts ont été mis en œuvre : prêt gracieux de locaux par le lycée en 2018 2019, re localisation sur Marseille de la formation pour répondre aux attentes des étudiants et limiter les frais de déplacement, ...) tout en conservant une session localisée au sein des vignobles d'Orange.	D'après le bilan, le déséquilibre financier important est évidemment lié aux faibles effectifs qui ne jouent pas en faveur de cette délocalisation de formation. Mais la réglementation renforcée en matière de qualité dans le domaine viti-vinicole laisse entrevoir des perspectives de croissance des effectifs dans cette formation. Mais le bilan ne joue pas en faveur de la poursuite de la délocalisation. La seconde année	Faible effectif La difficulté principale est la mise en contact des candidats et des entreprises qui se déroule en septembre, ce qui pose de réels problèmes du fait de la proximité des vendanges et du manque de disponibilité des entreprises à cette période. Nous organisons pour 2019 une journée portes ouvertes pour promouvoir la formation et mettre en place les dispositifs d'aide à la recherche de contrat plus tôt dans l'année. Par ailleurs, le fait que les alternants aient besoin d'être logés dans 3 endroits différents (Marseille, Orange et près de l'entreprise) pose un challenge financier aux étudiants. La possibilité de logement au lycée pendant la période durant laquelle les cours y sont dispensés ne résoud pas fondamentalement la question du fait des règlements spécifiques du lycée (heures de couvre feu, ...). Enfin, comme déjà souligné, une mobilisation forte en communication et en suivi durant la période de recherche de contrats est nécessaire (les candidats renonçant à la formation par peur de ne pas trouver d'entreprise d'accueil). Cette mobilisation a été rendue possible par un renfort en RH. Malheureusement, cet effort a été trop tardif et son effet ne se fera sentir que pour les recrutements 2020 2021, le plan de communication étant à ce jour juste lancé.	RAS, les étudiants semblent satisfaits de la formation Des difficultés pour les étudiants qui doivent se trouver sur 3 sites différents dans l'année : site du partenaire (lycée Orange), site AMU, site de l'entreprise pour leur stage. L'autre difficulté mentionnée concerne la disponibilité des entreprises à la rentrée (dans la perspective d'assurer des stages aux étudiants) puisque c'est une période de vendange. Pour ce dernier point, la formation propose de communiquer avec les entreprises plus tôt dans l'année Visibilité standard avec logo sur les supports de com.	Favorable	C- Il est difficile à partir du bilan de recommander la reconduction dans la mesure où les effectifs sont actuellement très faibles. Les responsables espèrent une croissance des effectifs dans les prochaines années (les effectifs de 2019-2020 ne sont pas précisés) du fait de la réglementation croissante qui impose une démarche qualité dans la filière viti-vinicole.		

N°	Composante	Type de diplôme AMU	Mention 2018-2022	Parcours-type 2018-2022	Responsable du partenariat	Organisme partenaire / délocalisation	Recommandations HCERES	Experts CFVU bilan 2017-2019 proposition	1- Evaluation pédagogique et organisationnelle de la formation		2- Evaluation financière		3- Retours d'expériences		Avis du directeur de la composante	Appréciation générale expert	Avis CFVU du 16-12-2019	Observations
									Porteur	Expert	Porteur	Expert	Porteur	Expert				
12	SFPC	DAEU	Diplôme Accès aux Etudes Universitaires	/	Jean-Pierre Coudereau	*Unité Pédagogique régionale d'Enseignement en milieu pénitentiaire, Ministère de la Justice (prisons Les Baumettes-Luyves-Arles-Digne-Tarascon) *Service EMPLOI FORMATION INSERTION-Territoire pays de Martigues.	/	Eric Valério	Effectif 17-18 : 18 centres pénitentiaires, 15 Martigues 18-19 : 21 centres pénitentiaires, 15 Martigues Taux insertion 17-18 : centres pénitentiaires pas de suivi, Martigues : 43% 18-19 : en cours Taux poursuite études 17-18 centres pénitentiaires pas de suivi, Martigues 32% 18-19 en cours Taux réussite 17-18 : 55% centres pénitentiaires, 60% Martigues 18-19 : 43% centres pénitentiaires, 80% Martigues enseignants AMU : 0 AMU centres pénitentiaires, enseignants éducation nationale, 4 AMU Martigues	Oui, la formation est attractive avec 35 étudiants en moyenne Oui, les chiffres sont convenables pour les populations suivies Pas de suivi pour les centres pénitentiaires, l'OVE suit les PRF et le département formation envoie un questionnaire aux autres stagiaires. Assez satisfaisant aux vues des publics concernés (supérieurs à 50%) Pas d'évaluation pour les centres pénitentiaires. Pour Martigues, l'évaluation des enseignements et de la formation est réalisé sans l'aide de l'OVE. Aucun enseignement n'est réalisé par du personnel AMU, une convention de partenariat entre AMU/le rectorat/le ministère de la justice cadre les enseignements pour les centres pénitentiaires.	Martigues : financement région PRF. Centres pénitentiaires enseignants éducation nationale, convention partenariat avec rester.	Le bénéfice pour AMU est de 12 k€	Aucune difficulté.	Pas de difficulté. Bonne visibilité AMU.	Favorable	A+ Formation obligatoirement délocalisée aux vues des publics visés. Il est très important de maintenir cette formation qui a un impact social certainement très positif.		
13	IUT	LP	Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement,	GOSTE : gestion et optimisation des systèmes du traitement de l'eau	Emilie Carretier	Lycée Technique Pierre Gilles de Gennes à Digne les Bains	/	Denis Collomp	/	/	/	/	/	/	/	/	Formation non délocalisée depuis 01/09/2017	